



# AVIS PUBLIC

## DÉROGATION MINEURE CONCERNANT L'IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 6 287 121, RUE CLAUDE

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal, le **17 avril 2019 à 19 h 30** à la Mairie de Saint-Paul, 18, boulevard Brassard, Saint-Paul.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

### Nature et effets:

L'implantation du bâtiment principal projetée est non conforme:

- le coefficient d'emprise au sol serait de 30,54 % alors que la réglementation municipale exige un coefficient d'emprise au sol maximal de 30 % dans la zone H-37;
- la marge avant serait de 5,89 mètres alors que la réglementation municipale exige une marge de 8 mètres dans la zone H-37.

### Identification du site concerné:

La propriété visée par la demande est le lot 6 287 121 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Joliette. Ce lot est situé sur la rue Claude à Saint-Paul.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce PREMIER jour du mois d'AVRIL  
deux mille dix-neuf.**

---

Directeur général et secrétaire-trésorier  
M<sup>e</sup> Richard B. Morasse, MBA